En direct de Choisy

Avril 2018 – N° 68

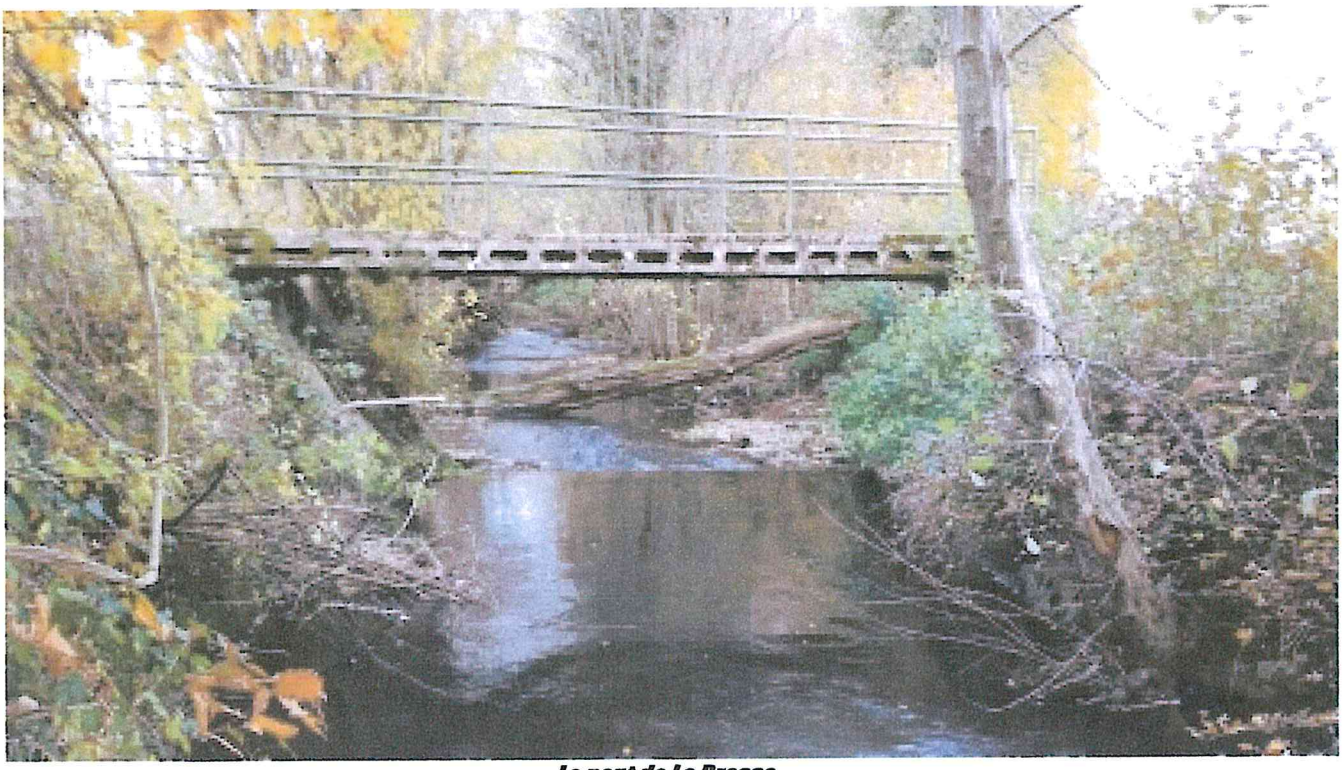

Le pont de La Brosse

Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE
☎01 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99
Site internet : www.choisy-en-brie.fr
e-mail : mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h
5, route de la Ferté Gaucher

LE MOT DU MAIRE

- *A l'heure où je prépare ce billet, bien des inconnues sont là et, selon toute vraisemblance, n'auront guère progressé quand ce bulletin vous parviendra. Seule certitude en cette fin de premier trimestre, l'horloge avançant implacablement, notre Conseil Municipal achève son second tiers de vie.*
- *Avec la disparition soudaine du Président du Conseil Départemental, Jean-Jacques BARBAUX, qui avait redonné un souffle d'espoir à nos collectivités depuis 2015, quelles seront les orientations de son successeur ? et son implication dans les découpages du département ?*
- *Les incitations pour que les communautés de communes soient suffisamment fortes, conduisent à de nouvelles fusions. Quelles seront-elles ? Sachant que les « barons » locaux, élus de passage, ont des ambitions pour leur territoire, au risque d'outrepasser les besoins des habitants des communes les plus modestes, des bassins de vie qui, eux, sont enracinés.*
- *Notre budget 2018, prenant en compte les projets engagés et futurs nécessaires et les restrictions annoncées, oblige, dans un souci d'équilibre, à maîtriser les dépenses, l'avenir étant dans ce domaine à préserver.*
- *P.L.U, Assainissement, Lotissement, sont des sujets qui véritablement mettent du temps à éclore.*
- *Les syndicats, auxquels la commune est adhérente connaissent à peu près les mêmes vicissitudes administratives et sont aussi enclins à l'évolution des communautés de communes (à peine nées, déjà obsolètes).*
- *En espérant que, sans trop languir, le voile sur toutes nos incertitudes sera levé, nous pourrons alors nous projeter sur notre futur commun autrement qu'à court terme.*

A bientôt donc, dans notre prochain numéro.

Votre Maire : Alain BEAUFORT

L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

- ***La Poste*** **: les élus ont rencontré récemment les dirigeants de La Poste et une prochaine réunion aura lieu dans l'été pour statuer sur l'évolution de notre bureau de poste.**
- ***Facebook*** **: en fin d'année, une habitante de Choisy, récemment arrivée, a créé un groupe Facebook « Quand tu habites Choisy-en-Brie ». Il s'agit d'une initiative privée et personnelle qui n'engage que son auteur qui ne s'est pas fait connaître.**
- ***Noces de diamant :*** **Huguette et Gilbert PATOU ont fêté leurs 60 ans de mariage le 10 février 2018, célébrés par Annie, leur fille, Conseillère municipale. Ils se sont mariés à Dagny le 8 février 1958. Devenus Choisiens depuis 1972, ils étaient agriculteurs à la Ferme de La Boulois et sont retraités à Choisy même depuis 1996.**

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

- Monsieur Christian GUILLOT, le 2 février 2018.
- Madame Nicole SEVESTE née RENAUD, le 14 février 2018.

Hommages :

- Monsieur Michel ELEGOET, *ancien instituteur, est décédé le 22 février 2018, en Normandie où il s'était retiré à l'âge de la retraite, après avoir terminé sa carrière d'enseignant. Il fut instituteur de classe maternelle de 1999 à 2001 et Directeur de l'école maternelle en 2002.*

- *Nous avons appris récemment le décès de Jean-François LEGAC, figure locale des années 70, qui s'est éteint le 2 mai 2017. Il a résidé avec son épouse Andrée, institutrice au CP de 1961 à 1981, dans l'enceinte des bâtiments scolaires jusqu'en 1981 avant de rejoindre le Cantal. Leur nom est resté attaché de très nombreuses années aux dépendances dont ils jouissaient, même par des personnes qui ne les ont pas connus. Jardinier à la ville de la Ferté Gaucher, il s'était imposé à la vie locale à travers le sport, étant un des initiateurs du club de football et a fait partie du Conseil municipal de 1970 à 1977.*

Bonjour les bébés

- Kallen MONTCEAU, le 1er mars 2018

Vive les mariés

- Elodie POISSON et Jonathan ROUDAUT, le 17 février 2018.

LE CALENDRIER

1er avril	Chasse aux œufs de Pâques	Amicale Scolaire
8 avril	Stage Zumba	Fit Fun
12 avril	Atelier floral	Animation Loisirs
5 mai	Soirée mexicaine	Secteur Pastoral
8 mai	Commémoration	Commune
8 mai Après-midi	Marche avec goûter	Jeunes d'Autrefois
19 mai	Course cycliste prix Municipalité	JSFG
20 mai	Brocante	Foot
21 mai	Course cycliste	JSFG
24 mai	Atelier floral	Animation Loisirs
25 mai	Assemblée Générale	ADMR
14 juin	Atelier floral	Animation Loisirs
21 juin	Fête de la Musique	Animation Loisirs
23 juin	Soirée adhérents	Fit Fun
23 juin	Kermesse	Amicale Scolaire

VANDALISME, INCIVILITÉS

- En juin 2017, des dégradations ont entraîné des frais importants à la station d'épuration du bourg. Les responsables, pré-adolescents, confondus, ayant reconnu les faits, les coûts ont été pris en charge par les assurances responsabilité civile des parents. La plainte a été retirée le 16 septembre 2017.
  L'affaire, pourtant, ne s'arrête pas là. La Gendarmerie a fait suivre le dossier auprès du Procureur de la République. Convoqués fin février, les jeunes coupables ont été condamnés.
  Cet épilogue, s'il sert de leçon aux fautifs et à leur famille, doit aussi inciter tous les parents et les responsables de mineurs ou parfois majeurs, à veiller à une éducation réelle. Poser des barrières, c'est protéger, aimer, faire et se faire respecter, donner des valeurs.
- Dans un autre registre, il est constaté, dans le confinement des transports vers les établissements scolaires, collèges et lycées, des actes répréhensibles, pouvant conduire à des dangers (chahut, refus de mettre les ceintures de sécurité, provocations et menaces sur autrui, dégradations, ...).
  Les chauffeurs de cars ne peuvent assurer la discipline, un agent de surveillance dans chaque véhicule est réservé aux enfants de maternelle. Ces débordements se prolongent parfois dans les établissements où il peut y être mis bon ordre, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

Les chauffeurs de cars ne peuvent assurer la discipline, un agent de surveillance dans chaque véhicule est réservé aux enfants de maternelle. Ces débordements se prolongent parfois dans les établissements où il peut y être mis bon ordre, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
Pour ce qui se passe dans le bus, des dépôts de plaintes sont possibles auprès des gendarmes, un rappel à l'ordre peut être fait en mairie.

- La voiture, objet indispensable pour beaucoup, a une utilisation qui doit répondre aux règles de circulation, chacun devant rester maître et responsable de son véhicule.
  Pour ce qui est du stationnement de cet objet fétiche, des éléments de signalisation complètent les possibilités et interdictions, fixées par le code de la route, pour préserver la sécurité des usagers, piétons et chauffeurs.
  Se garer juste devant chez soi, un commerce, un bâtiment public, un petit parking n'est pas possible pour tous en même temps. L'espace public étant à partager, quelques mètres à pied sont nécessaires et alors on redevient bipèdes.
  Un minimum de bon sens est exigé pour respecter la visibilité, les zones réservées aux piétons. Les comportements à risque ne peuvent être étonnés d'être pénalisés.

LES TRAVAUX

- Remplacement, complément et modification de panneaux de signalisation et stationnement.
- Restauration intérieure des locaux, école et route de la Ferté Gaucher par le personnel communal ainsi que la rénovation des sanitaires de la mairie.
- Aménagement de l'accès à la garderie et l'école maternelle.
- Plantation de 4 cyprès dans le cimetière et d'un arbre à l'aire de jeux.

URBANISME (P.L.U. – LOTISSEMENT – P.L.U. i – ASSAINISSEMENT)

P.L.U (Plan Local d'Urbanisme, sous couvert de la CC2M) : la concertation est encore en cours avec les personnes publiques dont le S.A.G.E.
P.L.U.i : rien de nouveau de la part de la CC2M.
Lotissement du Clos Vannetin : les contraintes de la loi sur l'eau et particulièrement Natura 2000 obligent à modifier le programme.
Assainissement :

- Les dernières pré-études sur le terrain ont été réalisées.
- La consultation d'entreprises, avec l'aval des financeurs, est lancée. Dès résultat de celle-ci, le financement (subventions et prêt) sera formalisé.
- Le calendrier déjà évoqué est maintenu.

COUP DE CHAPEAU

Le 18 novembre 2017, c'est à la fin d'une réunion du Conseil d'Administration de l'Association France Alzheimer Seine-et-Marne, et avec un peu d'émotion, que Jean-Paul GAILLARD a reçu des mains du Président SOLIVERES, un diplôme attestant de ses nombreuses années de dévouement (2002), ainsi que de chaleureux remerciements. Merci Jean-Paul et Bravo ! C'est Madame Annie VINCENT, 4, rue des Brosses, 77169 BOISSY-LE-CHATEL qui lui succède. Vous pouvez la joindre au 06 07 97 80 31.

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

LE RECENSEMENT

Cette opération sur notre commune s'est déroulée pendant les mois de janvier et février. Le nombre d'habitants, suite à ce recensement, sera connu en janvier 2019.
Malgré l'information qui a été faite, il est regrettable que les deux agents recenseurs n'aient pas toujours reçu l'accueil qu'ils auraient pu attendre.
Ce recensement quinquennal, non initié par la commune, est nécessaire à l'Etat pour l'orientation de ses politiques (population, niveau social, habitat, etc ...) et déterminant des dotations aux collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mars Bleu : la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne s'associe cette année encore à la campagne nationale pour le dépistage du cancer colorectal. Voir encart.

HISTOIRE ET IDENTITÉ LOCALES

Voici la réponse au n° 67 pour la localisation des ponts. Il fallait reconnaître :

Sur le Vannetin (classé Natura 2000)

1 – L'Epauche, sur voie communale.

4 – L'Epauche, passerelle près du lavoir.

2 – La Brosse, passerelle près du gué.

3 - Station d'épuration, busage.

7 – La Bochetière, sur voie communale.

8 – Le Merger, sur voie communale.

Sur La Payenne

5 – Le Carrouge, busage Chemin du Petit Noyer.

6 – La Fresnois passerelle sur rue de la pierre Bourjot (dans le bois).

9 – Le Carrouge/La Fresnois sur voie communale.

10 – Plaine de la Payenne, passerelle depuis le terrain de foot.

11 – Plaine de la Payenne, vannage parcours de santé.

12 - Plaine de la Payenne, passerelle depuis l'aire de jeux.

Ces deux cours d'eau entaillent le plateau autour du village. Ce coin de Seine-et-Marne n'est pas le reflet de l'image des plaines de Brie et de Beauce, greniers de la France. Le paysage qui ondoie d'où que l'on observe, est vivant et parsemé de bois et hameaux. Le spectacle change au fil des saisons en fonction des cultures, de l'ocre clair au brun soutenu, du vert tendre au vert profond, jaune franc, doré, bleu tendre parfois.
Le point le plus élevé (147 ml d'altitude) se situe au calvaire de la Femme Enterrée, proche de Champbonnois.

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

APPEL A SOUVENIRS

Dans le but de consacrer éventuellement une exposition sur la Grande Guerre, lors de la cérémonie du 11 novembre, nous aimerions recueillir des témoignages des personnes ayant entendu parler de cette période par leurs parents et aussi si vous possédez des documents, merci de contacter la mairie.

LA CC2M (Communauté de Communes des 2 Morin)

Pour la troisième année consécutive, la CC2M organise son Festival « Paroles de plantes » les 4, 5 et 6 mai. Vous trouverez, en encart, le programme de ces journées. Pour cette manifestation, la CC2M a besoin de beaucoup de bénévoles. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Elsa GAUDIN au 01 64 03 07 36.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les officiers d'état civil de toutes les mairies de France sont chargés d'une nouvelle mission : pacser. La signature d'un Pacte Civil de Solidarité n'a donc plus lieu dans les tribunaux de grande instance. C'est ainsi que Choisy a répondu à deux demandes de PACS.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE : Thierry MAGHIN précise « Le 27 janvier, s'est tenu le traditionnel couscous de l'école. Cette soirée, organisée pour financer la classe nature des CP, a réuni 130 convives qui ont dégusté ce plat que Sonia prépare pour nous chaque année et passé un bon moment dans une ambiance festive. Cette année, les 38 CP et quelques CE1 sont partis du 19 au 24 mars à Azay-le-Ferron, dans la Brenne. La semaine était organisée autour de la tortue cistude. Je remercie la boulangerie du village et la Charcuterie Fertoise pour leur aide précieuse. »

ASS NEWS

Le Salon des Soldes a ouvert ses portes les 20 et 21 janvier. Les exposants étaient au rendez-vous mais, malheureusement, les visiteurs manquaient. Cet évènement sera certainement remplacé par une autre activité l'année prochaine.

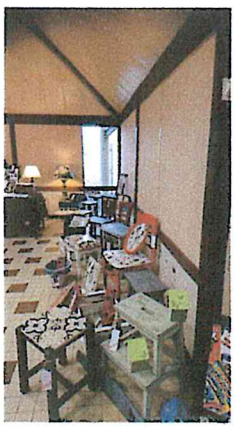

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

Le Bal costumé de la Saint-Valentin : pour une première très réussie, les participants étaient ravis et souhaitent recommencer l'année prochaine.

ANIMATION LOISIRS

Week end neige à Praz-sur-Arly

Comme tous les ans, Animation Loisirs a organisé son traditionnel « week-end ski » les 12/13 et 14 janvier. Les nouveaux inscrits comme les fidèles ont tous apprécié le charme de Praz-sur-Arly sous un soleil radieux. Ski, balades à pied, luges ... tous les plaisirs de la neige étaient au rendez-vous, sans oublier les spécialités savoyardes.

Théâtre à Montmirail

Le samedi 3 février, une cinquantaine de personnes ont eu le plaisir d'assister à la représentation « Poker pour l'Australie », pièce de théâtre à Montmirail qui connaît toujours autant de succès grâce à la troupe de F. Hélène RICHEZ.

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

Soirée « Années 80 »

La soirée « Briardo disco », organisée le 24 mars, rencontra un franc succès. Les spécialités culinaires, élaborées par nombre de prestataires choisiens, régalèrent les papilles de chacun.
Quant à l'ambiance disco, elle enflamma le « dance floor » et mena les participants jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tous furent ravis de cette sympathique soirée.

AMICALE SCOLAIRE

Le Carnaval

Le samedi 17 mars a eu lieu le Carnaval de l'Amicale Scolaire. Malgré un temps maussade et le froid, Monsieur Carnaval et son char ont défilé dans les rues de Choisy suivis des habitants. L'école de cirque « Des Balles Ton Cirque » était au rendez-vous et les enfants ont pu participer à une initiation. A refaire ! Ce fut une belle journée et rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec un nouveau thème.

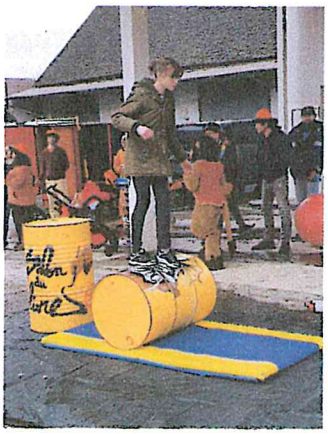

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

LE FOOT

Le loto du 24 février a fait salle comble, ce qui a ravi les organisateurs.

LES JEUNES D'AUTREFOIS

Soirée alsacienne du 3 mars

Le groupe folklorique au complet et des danses avec la participation du public.

A.D.M.R

Le 6 mars dernier, L'ADMR Choisy a organisé, à titre expérimental, un atelier mémoire. Douze personnes de la commune et des alentours ont été volontaires, entourées des bénévoles de l'association, des personnels d'intervention concernés et des membres de la Fédération ADMR de Seine-et-Marne portant le projet.

Chaque participant s'est vu remettre une tablette dotée de multiples jeux avec plusieurs niveaux de difficulté. Ces jeux ont été conçus par des professionnels, en relation avec des neuropsychiatres et développés par la start up DYNSEO. Cette approche ludique permet à la fois de se divertir, de se cultiver, d'activer ses capacités de réaction et de mémoire.

Sans aucune difficulté, les participants se sont immédiatement appropriés le fonctionnement de la tablette, alors que pour certains, il s'agissait de la première fois. Chacun a pu durant 1 h 30 choisir ses jeux préférés, le niveau de difficulté, tout cela dans une ambiance conviviale détendue, l'occasion d'échanges, de partage, de rire et de rompre l'isolement.

A la suite des questionnaires d'appréciation, l'expérience a été jugée très positive et l'ADMR Choisy doit désormais réfléchir à pérenniser le projet en proposant dans les prochains mois des séances régulières ouvertes à tous, adhérents ou non de l'association.

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins

Pour sourire, une photo inédite de Choisy !

Réalisé par la Commission Communication :
Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 68 – Avril 2018
Imprimé par nos soins